

Annexe 1

Indicateurs communs au POR et au CPER

Activité économique

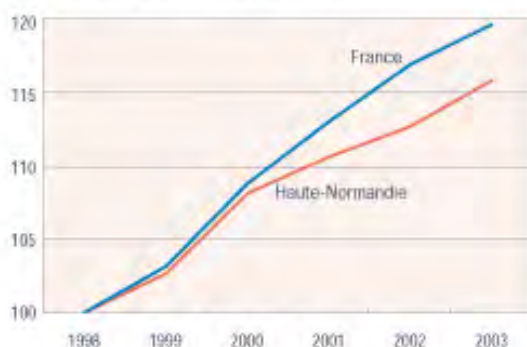
Produit intérieur brut

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Haute-Normandie	36 168	37 126	39 103	40 021	40 765	41 893
Evolution annuelle (en %)		2,6	5,3	2,3	1,9	2,8
France	1 324 567	1 366 466	1 441 372	1 497 184	1 548 555	1 585 172
Evolution annuelle (en %)		3,2	5,5	3,9	3,4	2,4
Rang des évolutions		9	9	19	21	8

Source : Insee - Comptes régionaux base 2000

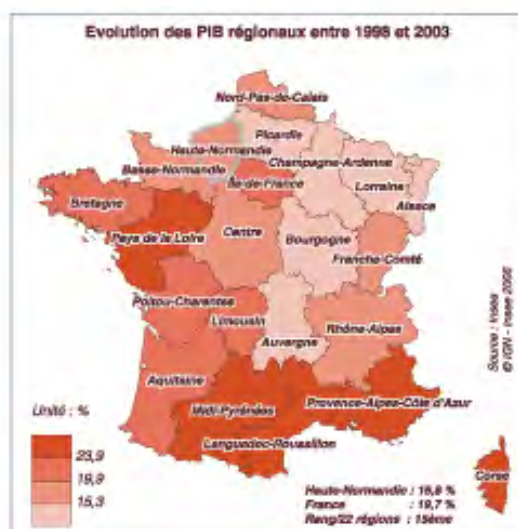
Unités : million d'euros, %

Évolution du produit intérieur brut



Source : Insee - Comptes régionaux base 2000

Unité : indice base 100 en 1998



Le PIB haut-normand s'établit à 41,9 milliards d'euros en 2003 et connaît une croissance de 2,8 % plus forte qu'au plan national (2,4 %), après deux années d'augmentation plus faible. Avec un PIB par habitant de 23 250 euros, la Haute-Normandie se situe au 8e rang des régions françaises. Comme en France, la part de l'industrie diminue passant de 22 à 20 % entre 1998 et 2003, alors que celle des services s'accroît de deux points à 58 % de la valeur ajoutée régionale ■

DÉFINITIONS ET DISPONIBILITÉ

Le Produit Intérieur Brut (PIB) est ce que produit l'économie d'un pays. Il est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes augmentées des impôts sur les produits (TVA, droits de douanes, taxes spécifiques) moins les subventions sur les produits. La valeur ajoutée est la différence entre la valeur des biens ou services produits par une entreprise ou une branche et celle des biens et services utilisés pour la production, dite des "consommations intermédiaires".

Après une période de mise en place des nouvelles séries de comptes en base 2000, le calendrier normal de publication est le suivant : en juillet de l'année n, les estimations provisoires de l'année n-1, semi-définitives de l'année n-2 et définitives de l'année n-3.

Activité économique

Produit intérieur brut

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Haute-Normandie	36 168	37 126	39 164	40 620	40 143	41 205	43 068	44 730
Évolution annuelle (en %)		2,8	5,3	2,3	1,8	1,4	4,3	3,9
France	1 324 567	1 366 466	1 441 372	1 497 184	1 548 555	1 594 814	1 659 020	1 710 024
Évolution annuelle (en %)		3,2	5,5	3,9	3,4	3,0	4,0	3,1
Rang des évolutions		9	9	19	21	17	14	5

Source : Insee - Comptes régionaux base 2000

Unités : million d'euros, %

Évolution du produit intérieur brut



Source : Insee - Comptes régionaux base 2000

Unité : indice base 100 en 1998



Le PIB haut-normand s'établit à 44,7 milliards d'euros en 2005 et affiche une croissance de 3,9 %, plus forte qu'au plan national (3,1 %). Les performances régionales retrouvent en 2004 et 2005 un rythme plus proche de la moyenne nationale, après trois années de faiblesse plus marquée. Avec un PIB par habitant de 24 850 euros, la Haute-Normandie se situerait au 10^e rang des régions françaises. La Haute-Normandie se démarque du niveau national par une contribution plus importante de l'industrie à la production de richesse régionale. Cependant, comme en France, cette part diminue, passant de 26,5 % à 23,3 % entre 1998 et 2005, alors que celle des services s'accroît de trois points et atteint 59 %. Les biens intermédiaires (9 %), les transports (6,3 %), l'énergie (3,9 %) et la construction automobile (2,6 %) constituent les principales spécificités sectorielles de la Haute-Normandie avec une part nettement plus importante dans la valeur ajoutée qu'au plan national. Les services aux entreprises ont en revanche une contribution plus faible (12 %) qu'au niveau France entière (16 %) ■

DEFINITION ET DISPONIBILITÉ

Le Produit Intérieur Brut (PIB) est ce que produit l'économie d'un pays. Il est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes augmentées des impôts sur les produits (TVA, droits de douanes, taxes spécifiques) moins les subventions sur les produits.

La valeur ajoutée est la différence entre la valeur des biens ou services produits par une entreprise ou une branche et celle des biens et services utilisés pour la production, dite des « consommations intermédiaires ».

Après une période de mise en place des nouvelles séries de comptes en base 2000, le calendrier normal de publication est le suivant : en juillet de l'année N, les estimations provisoires de l'année N-1, semi-définitives de l'année N-2 et définitives de l'année N-3.

Activité portuaire

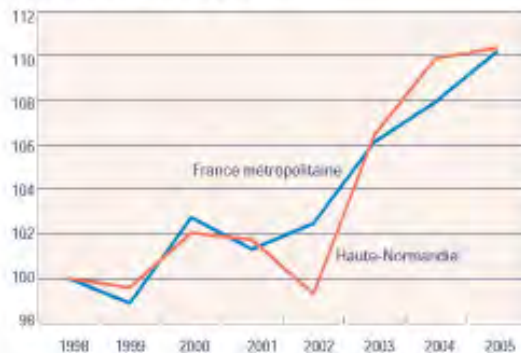
Les trafics de marchandises* et leurs évolutions

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Haute-Normandie	88,1	88,7	90,9	90,6	88,4	94,8	91,9	98,3
Évolution annuelle (en %)		0,4	2,5	0,3	-2,4	7,2	3,3	0,4
France métropolitaine	331,2	327,5	340,3	335,5	339,4	351,5	357,5	365,0
Évolution annuelle (en %)		1,1	3,9	-1,4	1,2	3,6	1,7	2,1
Rang des évolutions**		7	5	5	8	3	4	8

Source : Ministère de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer - Direction du transport maritime des ports et du littoral
 * Des ports traitant plus d'un million de tonnes de marchandises par an. La Haute-Normandie dispose de 3 ports de ce type : Le Havre, Rouen et Dieppe.
 ** La France métropolitaine compte 11 régions possédant une façade maritime

Unités : million de tonnes, %

Évolution des trafics portuaires



Source : Ministère de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer - Direction du transport maritime des ports et du littoral
 Unité : indice base 100 en 1998

Les six premiers ports français en 2005

Rangs	Ensemble	Pétrole
1	Marseille 96,5	Marseille 62,6
2	Le Havre 74,8	Le Havre 45,4
3	Dunkerque 53,4	Nantes/St Nazaire 23,0
4	Calais 38,3	Dunkerque 14,1
5	Nantes/St Nazaire 34,5	Rouen 8,7
6	Rouen 22,0	Bordeaux 4,8
Rangs	Vracs solides	Conteneurs
1	Dunkerque 26,3	Le Havre 20,9
2	Marseille 15,4	Marseille 8,8
3	Nantes/St Nazaire 8,3	Dunkerque 1,8
4	Rouen 8,0	Nantes/St Nazaire 1,4
5	Le Havre 4,8	Rouen 1,4
6	La Rochelle 3,2	Bordeaux 0,5

Source : Ministère de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer - Direction du transport maritime des ports et du littoral
 Unité : million de tonnes

En 2005, avec un trafic de marchandises hors avitaillement de 98,3 millions de tonnes, la Haute-Normandie connaît pour la troisième année consécutive, une augmentation de son activité portuaire. Néanmoins, cette hausse ralentit et est cinq fois moins importante que la moyenne métropolitaine et classe la région au 8ème rang des régions maritimes.

Première région pour le trafic de marchandises, juste devant la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (96,5 millions de tonnes) et la région Nord-Pas-de-Calais (92,6 millions de tonnes), la Haute-Normandie se caractérise par l'importance de son trafic pétrolier (54 millions de tonnes). Il concentre plus de la moitié du trafic portuaire haut-normand (55 %) et le tiers du trafic national.

La Haute-Normandie est de loin, la première région française pour le transport par conteneurs (22,3 millions de tonnes). Depuis 1998, ce mode de transport connaît une hausse soutenue de 7,9 % par an.

Avec une activité de 75 millions de tonnes en 2005, constituée à 60 % par le trafic pétrolier, le port du Havre concentre 75 % du trafic de la région et 60 % du trafic national des marchandises conteneurisées.

Le port de Rouen a traité 22 millions de tonnes de marchandises en 2005. Premier port français pour le commerce des céréales, il connaît une progression du trafic de vracs liquides (constitué à 80 % par les produits pétroliers) ■

DEFINITIONS ET DISPONIBILITE

Les tonnages exprimés correspondent aux tonnages du trafic commercial de marchandises (tous produits sauf ceux de la pêche et de l'avitaillement*). Les trafics assurés par les services côtiers de transport sont également exclus. Les tonnages sont exprimés en poids brut (tare incluse).

* L'avitaillement est l'approvisionnement en combustibles, en vivres, en eau nécessaire à un navire afin d'effectuer le transport des marchandises (ou des passagers).

Les résultats de l'exploitation des ports maritimes sont fournis par la Direction du Transport Maritime, des Ports et du Littoral. Les données d'une année n sont disponibles l'année n+2. Les premiers résultats sur les ports traitant plus d'un million de tonnes de marchandises sont disponibles l'année n+1.

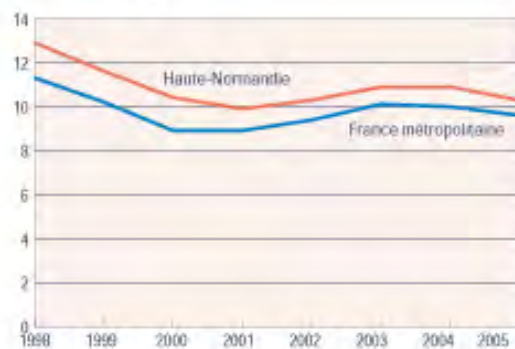
Taux de chômage

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Haute-Normandie	12,9	11,6	10,4	9,9	10,3	10,9	10,9	10,3
Evolution annuelle (en point)		-1,3	-1,2	-0,5	0,3	0,6	-	-0,6
France métropolitaine	11,3	10,2	8,9	8,8	9,4	10,1	10,0	9,6
Evolution annuelle (en point)		-1,1	-1,3	-	0,5	0,7	-0,1	-0,4
Rang des niveaux	5	5	5	5	5	4	4	5

Source : Insee (données au 31 décembre)

Unité : %

Taux de chômage



Source : Insee (données au 31 décembre)

Unité : %



Fin 2005, la Haute-Normandie enregistre une baisse de son taux de chômage, très légèrement supérieure à la baisse nationale. L'écart avec le taux moyen national tend à se réduire ; il est passé de 1,6 point fin 1998 à 0,7 point fin 2005. La Haute-Normandie reste cependant parmi les cinq régions françaises les plus touchées ■

DEFINITIONS ET DISPONIBILITE

Le taux de chômage au sens du BIT, calculé par l'Insee, est issu de la synthèse de diverses sources statistiques et administratives. Le calcul du taux est effectué en rapportant le nombre de chômeurs (au sens du BIT) à la population active totale. Le chômage par région au sens du BIT est estimé.

Les taux sont corrigés des variations saisonnières (CVS). Ils font l'objet d'une révision deux fois par an : une première fois à l'été de l'année n, lorsque l'on dispose des résultats de l'enquête Emploi de mars. Ensuite, en début d'année n+1, le calcul des variations saisonnières est actualisé et les estimations d'emploi mises à jour.

Les données sont disponibles environ 6 semaines après le trimestre observé.

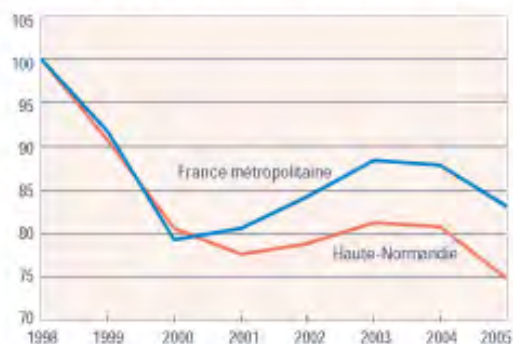
Evolution du nombre de demandeurs d'emploi

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Haute-Normandie	106 087	96 137	85 549	82 412	83 650	86 239	85 776	79 502
Evolution annuelle (en %)		-9,4	-11,0	-3,7	1,5	3,1	-0,6	-7,3
France métropolitaine	3 145 588	2 884 231	2 496 833	2 536 794	2 650 498	2 781 332	2 762 665	2 616 244
Evolution annuelle (en %)		-8,3	-13,4	1,6	4,5	4,9	-0,7	5,3
Rang des évolutions		10	14	3	8	7	12	2

Source : ANPE (données brutes)

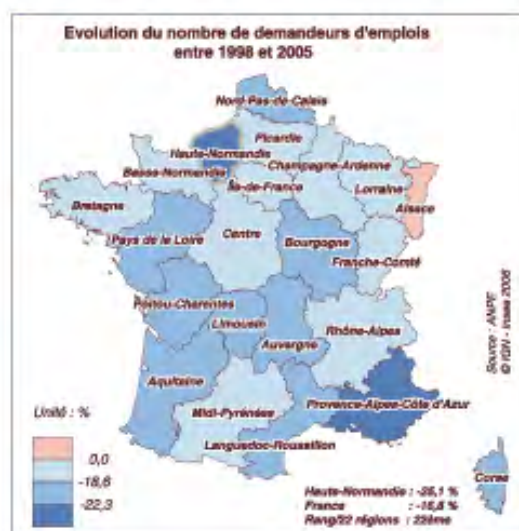
Unités : nombre, %

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie 1, 2 et 3 hors activité réduite



Source : ANPE

Unité : indice base 100 en 1998



La Haute-Normandie compte fin 2005 79 500 demandeurs d'emploi de catégories 1, 2 et 3 hors activité réduite, soit un nombre en baisse de 7,3 % par rapport à fin 2004 alors que le niveau national enregistre une baisse de 5,3 %. Depuis 1998, leur nombre a diminué de 25 % en Haute-Normandie contre 16,8 % au plan national. C'est l'évolution la plus favorable enregistrée parmi les régions françaises au cours de cette période.

Le nombre de femmes à la recherche d'un emploi est en recul de 6,6 % contre 4,8 % au plan national. Le poids du chômage féminin (50,7 %) est légèrement inférieur à la moyenne nationale (50,9 %).

La demande d'emploi de jeunes de moins de 25 ans recule en Haute-Normandie de 8,4 % en 2005 contre - 5,4 % en moyenne nationale. Les difficultés d'accès à l'emploi sont toutefois importantes pour les jeunes haut-normands qui représentent 22,4 % des demandeurs d'emploi contre 18 % au plan national. L'amélioration de la situation sur le marché du travail est moins sensible pour les personnes inscrites depuis plus d'un an. Leur nombre recule de 3,9 % en un an en Haute-Normandie et de 5,8 % au plan national ■

DÉFINITIONS ET DISPONIBILITÉ

Demandes d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) de catégorie 1 : demandes déposées à l'ANPE par des personnes sans emploi, immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps plein, hormis celles ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois (ces dernières sont considérées comme non immédiatement disponibles et constituent la catégorie 6).

Demandes d'Emploi en Fin de Mois de catégorie 2 : demandes déposées à l'ANPE par des personnes sans emploi, immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à temps partiel.

Demandes d'Emploi en Fin de Mois de catégorie 3 : demandes déposées à l'ANPE par des personnes sans emploi, immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi saisonnier ou temporaire.

Demandes d'Emploi hors activité réduite : demandes déposées à l'ANPE par des personnes n'ayant travaillé aucune heure dans le mois.

Chômeurs de longue durée : demandeurs d'emploi de catégorie 1 à la recherche d'un emploi depuis un an ou plus.

Les chiffres publiés par l'ANPE concernent les demandes d'emploi enregistrées le dernier jour de chaque mois (demandes d'emploi en fin de mois). Seules les demandes en fin de trimestre (DEFM des mois de mars, juin, septembre et décembre) ont été retenues ici.

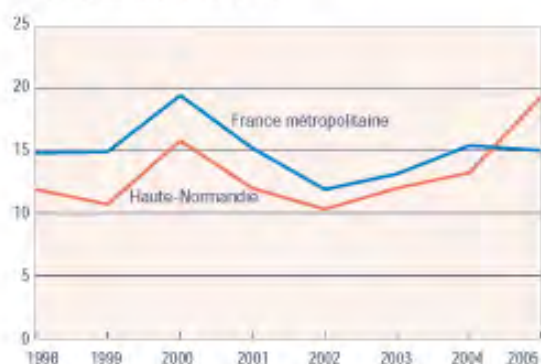
Taux de création pure d'entreprises dans les secteurs innovants

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Haute-Normandie	11,9	10,7	15,8	12,0	10,3	12,0	13,2	18,3
Evolution annuelle (en point)		-1,2	3,9	0,1	-1,6	0,1	1,3	7,4
France métropolitaine	14,8	14,9	19,4	15,2	11,9	13,1	15,4	15,0
Evolution annuelle (en point)		0,1	4,6	0,4	-2,9	-1,7	0,6	0,2
Rang des niveaux	18	22	17	18	18	17	22	3

Source : Insee - Répertoire des entreprises et des établissements

Unité : %

Taux de création pure d'entreprises dans les secteurs innovants



Source : Insee - Répertoire des entreprises et des établissements

Unité : %



De 1998 à 2005, plus de 800 nouvelles entreprises appartenant aux secteurs technologiquement innovants ont été créées en Haute-Normandie. Depuis 2003, le nombre de créations dans ces secteurs est en hausse régulière et atteint un niveau particulièrement élevé en 2005 (177 créations). Cette évolution est portée par les activités de conseils en systèmes informatiques, de création de logiciels et d'entretien et réparation de matériel de bureau qui représentent 80 % des entreprises innovantes créées entre 1998 et 2005. En raison du bond enregistré en 2005, la Haute-Normandie, qui se situait entre le 17^e et le 22^e rang des régions françaises entre 1998 et 2004, se positionne au 3^e rang en 2005. Sa position moyenne sur la période 1998-2005 est plus modeste puisqu'elle affiche un taux de création moyen de 14,5 % dans les secteurs innovants, soit 2,4 points de moins que la moyenne nationale. Les régions les plus dynamiques pour la création d'entreprises innovantes sont le Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Pays de la Loire ■

DEFINITION ET DISPONIBILITE DE L'INDICATEUR

Le périmètre retenu pour définir les secteurs technologiquement innovants s'inspire d'un ensemble de travaux d'analyse économique réalisés au sein de l'Insee, de la DIGITIP et de l'OCDE. Il inclut les secteurs liés aux technologies de l'information et de la communication (TIC), aux produits pharmaceutiques, aux biotechnologies et aux nouveaux matériaux.

Il comprend :

- les secteurs producteurs de technologies de l'information : fabrication d'ordinateurs et de matériel informatique, de TV, radio et téléphones, d'appareils d'instrumentation et de mesure, de connectique et de composants.
- les secteurs distributeurs de technologies de l'information : commerce de gros de matériel informatique, y compris les importateurs.
- les secteurs des services de technologies de l'information : services de télécommunications, services informatiques et location de matériel informatique, services audiovisuels,
- quelques sous-ensembles de la chimie : gaz industriels, chimie organique et inorganique de base, matériel plastique.
- la pharmacie industrielle.

Le taux de création d'entreprises innovantes est le rapport entre le nombre de créations observées au cours de l'année n dans le périmètre retenu pour leur définition et le stock d'entreprises au 1^{er} janvier de l'année n dans ce même périmètre. Les informations sont issues du répertoire sur les entreprises et les établissements.

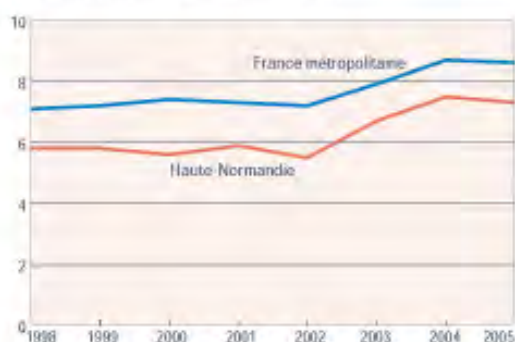
Taux de création pure d'entreprises

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Haute-Normandie	5,8	5,8	5,6	5,9	5,5	6,7	7,5	7,3
Evolution annuelle (en point)		0	-0,2	0,3	-0,4	1,2	0,8	-0,2
France métropolitaine	7,1	7,2	7,4	7,3	7,2	7,9	8,7	8,6
Evolution annuelle (en point)		0,1	0,2	-0,1	-0,1	0,7	0,8	-0,1
Rang des niveaux	14	14	17	13	17	12	13	16

Source : Insee - Répertoire des entreprises et des établissements

Unité : %

Taux de création pure d'entreprises



Source : Insee - Répertoire des entreprises et des établissements

Unité : %



Durant l'année 2005, 6 055 entreprises ont été créées en Haute-Normandie. Le nombre de créations est en légère baisse par rapport à l'année précédente (- 3,8 %), mais se maintient à un niveau élevé après deux années de très forte augmentation. 64 % d'entre-elles sont des créations pures, 18 % sont des reprises et 18 % des réactivations. Le taux de création pure, qui mesure le développement du tissu productif, s'élève à 7,3 % en 2005 dans la région, soit 0,2 point de moins qu'en 2004 et il reste inférieur de 1,3 point au taux national de 8,6 %. 29 % des nouvelles entreprises créées en Haute-Normandie relèvent des services aux entreprises, soit une part légèrement plus faible qu'au niveau national où elle s'élève à 32 %. Le commerce représente 27 % des nouvelles entreprises créées en Haute-Normandie contre 25 % au plan national ■

DÉFINITIONS ET DISPONIBILITÉ DE L'INDICATEUR

Le taux de création est le rapport entre le nombre de créations observées au cours de l'année n et le stock d'entreprises au 1er janvier de cette même année n.

Les entreprises créées peuvent être des créations pures, des reprises ou des réactivations.

- Une création est dite pure si l'activité exercée ne constitue pas la poursuite d'une activité de même type exercée antérieurement au même endroit par une autre entreprise.
- Une création est dite par reprise lorsqu'il y a reprise de tout ou partie des moyens de production d'une autre entreprise, rachat ou location gérance d'un fonds de commerce.
- On comptabilise une création par réactivation dans les cas où une personne physique reprend une activité non salariée après l'avoir interrompue.

Les informations sur les créations d'entreprises sont issues du répertoire des entreprises et des établissements (Sirenu, REE) et portent sur le champ industrie, commerces et services.

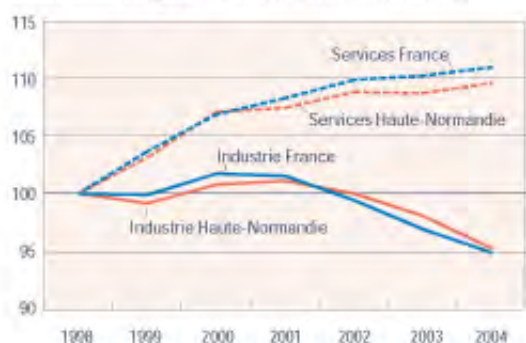
Emploi salarié et non salarié par secteur d'activité en Haute-Normandie

Activité	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004*
INDUSTRIE	156 451	155 126	157 673	158 185	156 470	153 419	148 991
Évolution annuelle (en %)		-0,9	1,6	0,3	-1,1	-2,0	-2,9
Rang des évolutions		16	15	6	4	7	19
CONSTRUCTION	41 129	42 025	43 900	44 589	44 847	45 145	45 890
Évolution annuelle (en %)		2,2	4,5	1,6	0,6	0,7	1,7
Rang des évolutions		19	12	16	13	16	13
COMMERCE	80 894	82 953	84 637	85 417	86 384	87 171	87 016
Évolution annuelle (en %)		2,6	2,0	0,9	1,1	0,9	0,7
Rang des évolutions		12	18	22	13	9	7
SERVICES	363 353	374 672	381 964	390 307	395 306	394 784	398 051
Évolution annuelle (en %)		3,1	1,9	0,4	1,3	-0,1	0,8
Rang des évolutions		16	5	20	10	11	8

Source : Insee - Estimations d'emploi
* : données provisoires

Unités : emplois, %

Évolution de l'emploi dans l'industrie et les services



Source : Insee - Estimations d'emploi

Unité : indice base 100 en 1998

Évolution de l'emploi industriel par région de 1998 à 2004



En 2004, avec un emploi sur cinq pourvu dans un secteur d'activité industriel, la Haute-Normandie est la 4^e région la plus industrialisée de France. Les services aux entreprises et à la population représentent six emplois sur dix. Entre fin 1998 et fin 2004, l'emploi total a augmenté d'environ 10 % dans les services, de 9 % dans le commerce et de 12 % dans la construction. Sur cette période, l'agriculture a perdu 12 % de ses emplois et l'industrie 5 %. Avec une progression de 5,5 % par rapport à 1998, l'emploi salarié régional a évolué moins rapidement qu'au plan national (7 %). On enregistre les croissances les plus nettes dans les activités de services aux entreprises (+ 19 %), notamment le conseil et l'assistance. Les services à la personne se révèlent également dynamiques et créateurs d'emplois, notamment l'hôtellerie-restauration (+ 23 %) et les activités récréatives, culturelles et sportives (+ 27 %).

Les secteurs ayant perdu le plus d'emplois entre 1998 et 2004 appartiennent à l'industrie. Les plus touchés sont l'habillement-cuir (- 60 %), le textile (- 33 %), la construction navale (- 30 %) et les équipements électriques et électroniques (- 24 %) ■

DÉFINITIONS ET DISPONIBILITÉ

Le recensement de la population de 1999 sert de base de référence aux estimations d'emploi. Il permet de comptabiliser l'emploi au lieu de travail pour une zone géographique et un secteur d'activité économique donnés. Les résultats sont ensuite actualisés au 31 décembre de chaque année à partir d'indices d'évolution déterminés d'après les sources suivantes :

- les données de l'Unedic (Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce) pour la majorité des salariés,
- des données complémentaires pour les non-salariés et les salariés des secteurs non couverts par l'Unedic, provenant par exemple de la Mutualité sociale agricole, des fichiers de paie des agents de l'Etat, de l'enquête annuelle sur les collectivités territoriales...

Les estimations provisoires de l'année n et définitives de l'année n-1 sont disponibles durant le deuxième trimestre de l'année n-1.

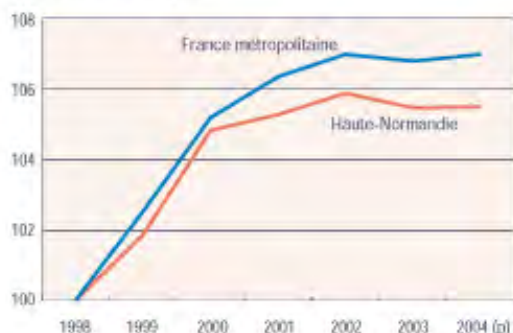
Estimations d'emploi

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004 (p)
Haute-Normandie	662 439	674 691	694 476	697 344	707 346	696 640	698 800
Évolution annuelle (en %)		1,8	2,9	0,4	0,8	-0,4	0,02
France	22 779 991	23 349 332	23 963 517	24 224 764	24 369 697	24 326 661	24 368 866
Évolution annuelle (en %)		2,5	2,6	1,1	0,6	-0,2	0,2
Rang des évolutions		19	7	18	11	14	12

Source : Insee - Estimations d'emploi total
p : données provisoires

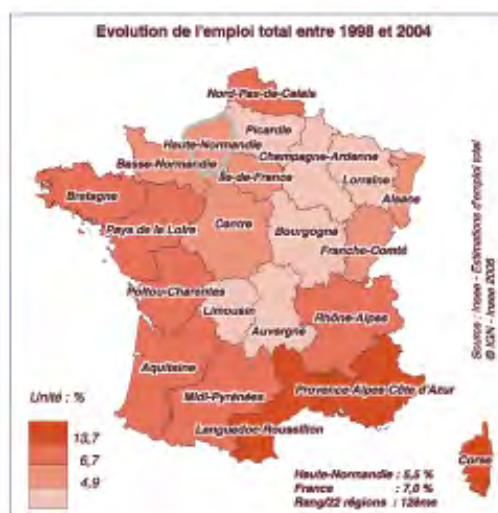
Unités : emploi, %

Évolution de l'emploi



Source : Insee - Estimations d'emploi total
p : données provisoires

Unité : indice base 100 en 1998



En 2004, 698 800 personnes travaillent en Haute-Normandie. Par rapport à 2003, l'emploi régional stagne alors qu'il progresse légèrement au niveau national. Les emplois industriels continuent de régresser (- 2,9 %) ainsi que les emplois agricoles (- 0,4 %). La construction confirme sa progression enregistrant une hausse de l'emploi de + 1,7 %. Le commerce et les services bénéficient d'une légère reprise de l'emploi (+ 0,7 % et + 0,8 %), l'évolution dans ces deux secteurs d'activité est un peu plus élevée qu'au plan national (+ 0,5 % et + 0,7 %).

La baisse de l'emploi industriel entraîne une diminution de l'emploi salarié dans la région (- 0,1 %). Les emplois non salariés bénéficient de la bonne progression de l'emploi dans le tertiaire et augmentent de + 1,4 % ■

DEFINITIONS ET DISPONIBILITE

Le recensement de la population de 1999 sert de base de référence aux estimations d'emploi. Il permet de comptabiliser l'emploi au lieu de travail pour une zone géographique et un secteur d'activité économique données. Les résultats sont ensuite actualisés au 31 décembre de chaque année à partir d'indices d'évolution déterminés d'après les sources suivantes :

- les données de l'Unedic (Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce) pour la majorité des salariés,
- des données complémentaires pour les non-salariés et les salariés des secteurs non couverts par l'Unedic, provenant par exemple de la Mutualité sociale agricole, des fichiers de paie des agents de l'Etat, de l'enquête annuelle sur les collectivités territoriales...

Les estimations provisoires de l'année n et définitives de l'année n-1 sont disponibles durant le deuxième trimestre de l'année n+1.

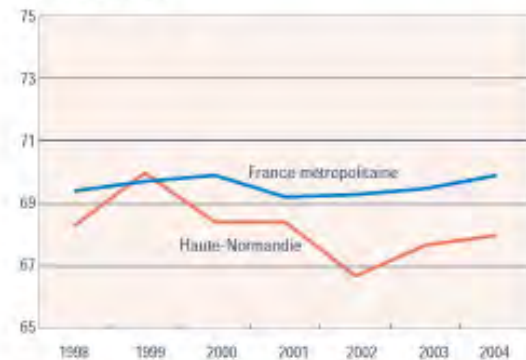
Taux d'accès d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Haute-Normandie	68,3	70,6	68,4	68,4	66,7	67,7	68,0
Evolution annuelle (en point)		+ 2,3	- 1,6	0,0	- 1,7	+ 1,0	+ 0,3
France métropolitaine	68,4	68,7	68,9	69,2	69,3	69,5	69,9
Evolution annuelle (en point)		+ 0,3	+ 0,2	+ 0,3	+ 0,1	+ 0,2	+ 0,4
Rang des évolutions		1	21	5	21	6	13

Source : Ministère de l'Éducation nationale - Rectorat de Rouen

Unité : %

Taux d'accès d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat



Source : Ministère de l'Éducation nationale - Rectorat de Rouen

Unité : %



Grâce à des progrès très sensibles durant les années 80 et 90, la Haute-Normandie avait réussi à résorber son retard en matière d'accès au niveau du baccalauréat. Depuis environ 5 ans, la tendance est globalement moins favorable et la Haute-Normandie a perdu quelques rangs dans le classement des régions (17e en 2004). Rouen fait toujours partie des académies dans lesquelles l'orientation vers les filières professionnelles (taux d'accès de 10,4 % en 2004) et technologiques (20,7 %) est particulièrement fréquente ; le taux d'accès aux baccalauréats généraux s'établit à 30,7 %, soit 4 points en dessous de la moyenne de France métropolitaine. Par ailleurs, les formations agricoles amènent 1,7 % d'une génération au niveau du baccalauréat et celles par apprentissage 4,6 % (4e région) ■

DÉFINITIONS ET DISPONIBILITÉ

Le taux d'accès d'une classe d'âge au baccalauréat correspond à la proportion de jeunes, dans une génération fictive, qui connaîtraient, à chaque âge, les taux d'accès aux classes de terminale (générale, technologique ou professionnelle) observés l'année considérée (somme des taux par âge).

Les âges pris en compte dans le calcul ne sont pas les mêmes pour les séries générales et technologiques que pour les séries professionnelles (décalage d'un an).

C'est le ministère de l'Éducation Nationale qui calcule chaque année cet indicateur mais en intégrant les formations relevant éventuellement d'autres ministères (formations agricoles, apprentissage).

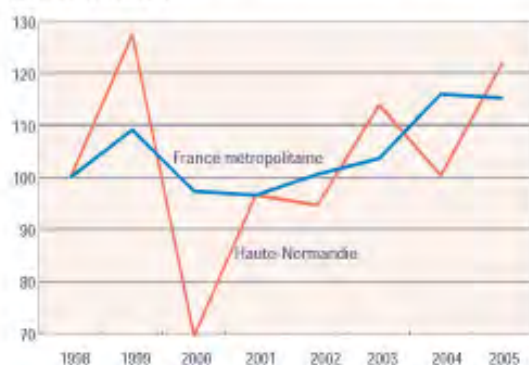
Construction de logements ordinaires neufs

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Haute-Normandie	7 043	8 461	6 822	6 571	6 704	7 163	7 180	8 723
Evolution annuelle (en %)		27,2	-23,9	-3,7	5,7	15,8	0,2	21,5
France métropolitaine	294 942	310 121	302 716	292 789	294 093	304 319	349 692	392 666
Evolution annuelle (en %)		9,0	-2,6	-3,3	0,4	3,5	14,9	12,3
Rang des évolutions		2	21	14	18	3	22	4

Source : Ministère du transport, de l'équipement du tourisme et de la mer - SITADEL

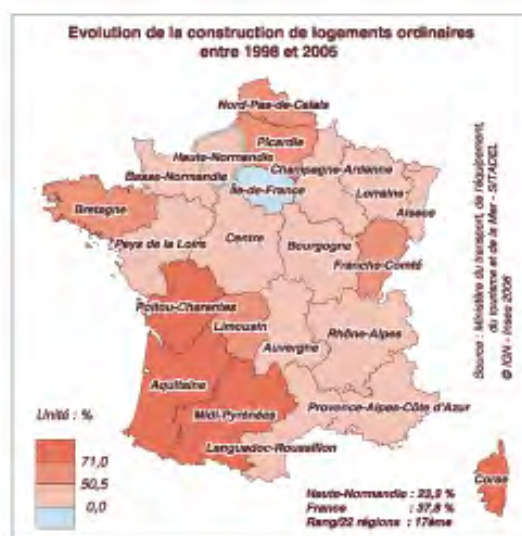
Unités : nombre, %

Évolution du nombre de constructions de logements ordinaires neufs



Source : Ministère du transport, de l'équipement du tourisme et de la mer - SITADEL

Unité : indice base 100 en 1998



En 2005, 8 720 logements neufs ont été mis en chantiers en Haute-Normandie, soit 21 % de plus qu'en 2004 ce qui place la Haute-Normandie au 4e rang des régions françaises. La bonne orientation de la construction neuve s'explique par le dynamisme des logements collectifs plus élevé au niveau régional (+ 54 %) qu'au plan national. La construction de logements individuels, qui représente 62,5 % du total des logements neufs, est également bien orientée avec une progression de + 8 % des mises en chantier. Les autorisations de construire des logements neufs progressent de 9,4 % en 2005, soit une croissance nettement moins vigoureuse qu'en 2004 (34,7 %). Le rythme est deux fois et demi plus soutenu pour les logements collectifs (+ 15 %) que pour les logements individuels (+ 6 %). Les autorisations de construction progressent moins vite en Haute-Normandie qu'au niveau national ■

DEFINITIONS ET DISPONIBILITÉ

Un logement ordinaire est un type d'habitation qui n'est ni communautaire (comme un foyer), ni d'hébergement (comme un hôtel). Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement. On appelle logement collectif, les logements faisant partie d'un bâtiment d'au moins deux logements. Les autorisations de construire désignent les opérations de construction neuve de logements ou de locaux autres qu'habitation qui ont fait l'objet d'une décision.

Les statistiques sur la construction de logements sont réalisées mensuellement par la Direction Régionale de l'Équipement (DRE) à partir des déclarations de permis de construire enregistrées dans le système SITADEL (Système d'Information et de Traitement Automatisé des Données Elementaires sur les Logements et les locaux). Elles concernent les locaux et les logements ordinaires.

Minima sociaux

Montant des prestations sociales versées (RMI, AAH et API)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Haute-Normandie	257 457	272 006	276 026	290 000	304 299	329 470	351 852
Évolution annuelle (en %)		1,7	1,5	5,1	4,9	8,3	6,8
France métropolitaine	8 327 516	8 482 958	8 688 248	9 073 232	9 432 413	10 196 013	10 796 146
Évolution annuelle (en %)		1,9	2,4	4,4	4,0	8,1	5,9
Rang des évolutions		18	3	6	7	7	5

Source : CNAF

Unités : million d'euros, %

Évolution des montants des minima sociaux



Source : CNAF

Unité : indice base 100 en 1999

Montant des minima sociaux versés par les CAF en 2004 par bénéficiaire potentiel (voir définition)



En 2005, les CAF de Haute-Normandie ont versé au titre du RMI, de l'AAH et de l'API près de 352 millions d'euros aux ménages haut-normands. Cela représente 3,3 % des montants versés en France métropolitaine alors que les bénéficiaires potentiels (voir définitions) ne représentent que 3 % des métropolitains. Depuis 1999, la hausse des versements est régulièrement plus forte en Haute-Normandie qu'en France métropolitaine (+ 31,5 % contre + 29,6 %). Sur 6 ans, de 1999 à 2005, la région est la 6e plus forte hausse (sur 22). Rapporté aux bénéficiaires potentiels, les montants versés sont de 295 € par an et par habitant, soit à égalité avec l'Aquitaine et Midi-Pyrénées et loin derrière le Languedoc-Roussillon et le Nord-Pas-de-Calais (environ 400 €/an/hab.) ■

DÉFINITIONS ET DISPONIBILITÉ

Le revenu minimum d'insertion (RMI) : cf fiche Minima sociaux (RMI).

L'allocation aux adultes handicapés (AAH) : créée en 1975, l'AAH assure un minimum de ressources (sous certaines conditions) aux personnes handicapées âgées d'au moins 20 ans et ayant des revenus modestes. L'incapacité permanente reconnue par la COTOREP doit être au moins de 80%. L'AAH est également attribuée si le taux d'incapacité est compris entre 50% et 80% et que la COTOREP reconnaît une incapacité de travail. À 60 ans, le versement de l'allocation est interrompu car l'allocataire peut alors bénéficier d'une pension ou du minimum vieillesse.

L'allocation de parent isolé (API) : créée en 1976, l'API garantit un revenu minimal aux personnes vivant seules avec au moins un enfant, né ou à naître. Elle est versée sous conditions de ressources. C'est une allocation différentielle, qui complète à hauteur d'un plafond (variant selon le nombre d'enfants) les ressources des bénéficiaires. L'API est versée jusqu'au mois précédant le troisième anniversaire du plus jeune enfant (API longue) ou pendant 12 mois consécutifs si les enfants sont âgés de plus de trois ans (API courte). Elle bénéficie le plus souvent aux femmes.

Bénéficiaires potentiels : le RMI s'adresse aux 25 à 64 ans ou avant 25 ans en cas d'enfant à charge. L'AAH concerne les 20 à 59 ans et l'API les femmes de 15 à 49 ans. Donc toute personne de 20 à 64 ans ainsi que les femmes de 15 à 19 ans sont potentiellement bénéficiaires d'un de ces trois minima sociaux.

Minima sociaux (RMI)

Évolution du nombre d'allocataires du RMI

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Haute-Normandie	32 334	33 241	31 154	29 745	29 672	31 719	33 495	35 179
De 20 à 59 ans (en %)*	33,9	34,7	32,8	30,9	30,7	32,1	34,0	
France métropolitaine	994 212	1 017 847	965 180	938 459	950 693	998 645	1 083 880	1 135 364**
De 20 à 59 ans (en %)*	31,5	32,1	30,5	29,5	29,6	30,9	33,1	
Rang	6	7	7	7	7	6	6	

Source : DRASS - CAF - MSA au 31 décembre

Unités : nombre, %

* Note de lecture : en 2004, le nombre d'allocataires du RMI représentait 34 % de la population des 20-59 ans en Haute-Normandie

** estimé

Évolution du nombre d'allocataires du RMI



Source : DRASS - CAF - MSA au 31 décembre

Unité : indice base 100 en 1998

Taux d'allocataires RMI en 2004



La baisse du nombre d'allocataires du RMI en 2000 et 2001 s'explique essentiellement par la reprise de l'activité économique et ses effets sur le marché du travail. On observe, cependant, un retournement de tendance au cours de l'année 2003. En décembre 2004, la part des individus isolés (les hommes étant deux fois plus nombreux que les femmes) représente 56 % des allocataires du RMI et les familles monoparentales 26 % de ceux-ci, 56 % des bénéficiaires le sont depuis plus de deux ans, 4 % des bénéficiaires ont moins de 25 ans. Ils sont éligibles au titre du RMI en raison de leur(s) enfant(s). Près de 80 % des bénéficiaires ont entre 25 et 49 ans et près de 20 % ont plus de 50 ans ■

LE CADRE JURIDIQUE DES DIFFERENTS MINIMAS SOCIAUX

Le revenu minimum d'insertion (RMI) :

Institué par la loi du 1er décembre 1988 et modifié par la loi du 29 juillet 1992, le RMI garantit des ressources à toute personne de 25 ans ou plus (condition d'âge inexistante pour les personnes ayant des enfants à charge ou à naître). Le RMI est versé sous conditions de ressources. C'est une allocation différentielle : le montant de l'allocation est égal à la différence entre le montant maximal du RMI (qui dépend de la composition familiale) et la moyenne mensuelle des ressources propres du ménage. Le bénéficiaire du RMI s'engage à participer aux actions nécessaires à son insertion sociale ou professionnelle par la signature d'un contrat d'insertion.

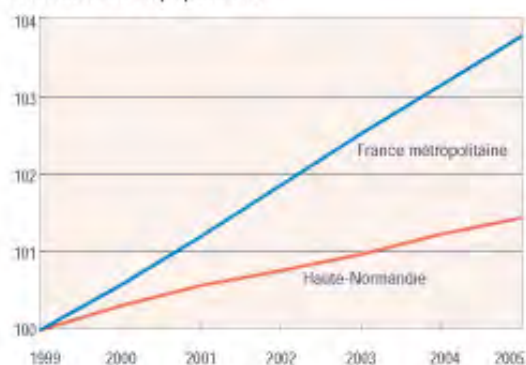
Estimations de population au 1er janvier

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Haute-Normandie	1 781	1 786	1 790	1 794	1 798	1 802	1 806
Evolution annuelle (en %)		0,30	0,25	0,20	0,21	0,26	0,20
France métropolitaine	58 497	58 825	59 200	59 585	59 970	60 340	60 702
Evolution annuelle (en %)		0,56	0,64	0,65	0,64	0,62	0,60
Rang des évolutions		13	16	11	10	17	17

Source : Insee - Estimations localisées de population

Unités : mille, %

Évolution de la population



Source : Insee - Estimations localisées de population Unité : indice base 100 en 1999



Au 1er janvier 2005, la population de la région est estimée à 1 806 000 habitants contre 1 780 000 au recensement de 1999. Cette faible croissance de la Haute-Normandie (0,24 % en moyenne annuelle) résulte d'un profil migratoire largement déficitaire compensé par un solde naturel (naissances-décès) soutenu, bien qu'en léger repli, avec une moyenne de 23 300 naissances par an pour 15 700 décès. La Haute-Normandie se place au 7e rang pour l'évolution de la population due au solde naturel. Avec 3 % de la population métropolitaine (60,7 millions d'habitants), la région se place au 13e rang parmi les 22 régions françaises entre la Picardie et l'Alsace. En 2004, la population haut-normande reste jeune : 26,9 % des Haut-Normands sont âgés de 0 à 19 ans (25,5 % des français) et 18,9 % ont 60 ans et plus (20,2 % des français) ■

DEFINITIONS ET DISPONIBILITÉS

La nouvelle méthode de recensement substitue au comptage traditionnel effectué tous les huit ou neuf ans une technique d'enquête annuelle. Les principales caractéristiques de la population des communes de moins de 10 000 habitants recensés une année n, des communes de plus de 10 000 habitants dont la population est estimée, de la France et de ses régions sont disponibles en juillet n+1.

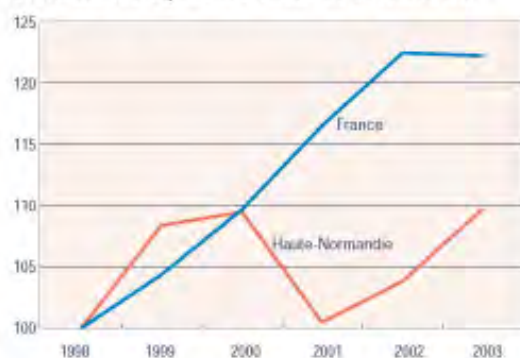
Montant des dépenses intérieures de recherche et développement

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Haute-Normandie	548	504	600	551	569	601
Evolution annuelle (en %)		8,4	1,0	8,2	3,3	5,6
France	27 250	28 435	29 882	31 736	33 345	33 287
Evolution annuelle (en %)		4,3	5,1	6,2	5,1	-0,2
Rang des évolutions		4	17	21	15	4

Source : Ministère de l'Éducation nationale - Direction de la programmation et du développement

Unités : million d'euros, %

Évolution des dépenses intérieures de recherche



Source : Ministère de l'Éducation nationale - Direction de la programmation et du développement

Unité : indice base 100 en 1998

Évolution des dépenses de recherche entre 1998 et 2003



En Haute-Normandie, en 2003, les dépenses intérieures de recherche et développement (DIRD) régionales s'élevaient à 601 millions d'euros. Entre 1998 et 2003, elles n'ont augmenté que de 9,6 %. Après une hausse régulière jusqu'en 2000, les dépenses de recherche ont fortement chuté en 2001 (- 8,2 %), la plus forte de toutes les régions après la Bourgogne. A la suite d'une cessation totale d'activités de certaines grosses entreprises, notamment dans les secteurs de la chimie et des biens d'équipement, la Haute-Normandie a perdu du terrain face aux autres régions. Cependant, depuis 2001, elle rattrape son retard à un rythme supérieur au niveau national ■

DEFINITIONS ET DISPONIBILITÉ

La dépense intérieure de recherche et développement mesure l'exécution de la recherche sur le territoire national (masse salariale des personnels de recherche et développement, dépenses de fonctionnement, dépenses en capital), quelle que soit l'origine des fonds. Elle comprend donc les dépenses publiques mais aussi privées.

Elle est issue des enquêtes annuelles du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

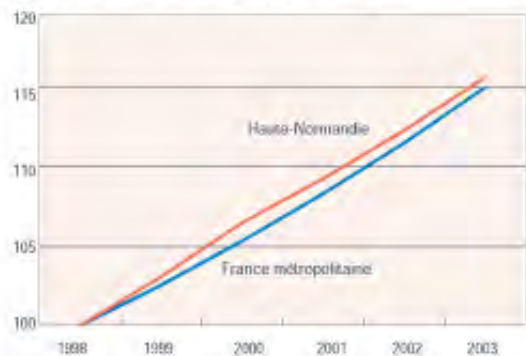
Revenu net imposable moyen par foyer fiscal

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Haute-Normandie	13 501	13 930	14 307	14 710	15 148	15 622
Évolution annuelle (en %)	2,0	2,8	2,7	2,8	3,0	3,1
France métropolitaine	14 358	14 802	15 289	15 689	16 122	16 609
Évolution annuelle (en %)	2,4	3,1	3,3	2,6	2,8	3,0
Rang des évolutions	5	5	6	6	6	6

Source : DGI au 31 décembre

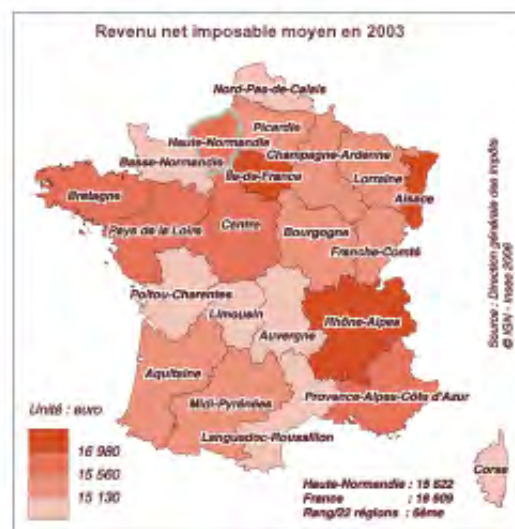
Unités : euro, %

Évolution du revenu net imposable moyen



Source : DGI

Unité : indice base 100 en 1998



Reculant au 6^e rang des régions françaises en 2000, la Haute-Normandie a enregistré, depuis lors, une progression de son revenu net imposable moyen légèrement supérieure à la moyenne nationale. Cependant, près de la moitié des foyers fiscaux haut-normands ne sont pas imposables (48,4 % en 2003). Un écart de près d'un point de plus que le taux métropolitain est observé depuis 1998 (47,6 % en 2003 en métropole) ■

DEFINITIONS ET DISPONIBILITE

Le revenu net imposable moyen par foyer fiscal (imposé ou non) est calculé à partir du revenu brut global (salaires, pensions, rentes, revenus fonciers, revenus des professions non salariées...) en retirant les charges déductibles.

Les données sont disponibles à l'année $n+3$.